

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°4 du 25
Janvier 2023

ACTUS REGIONALES

Portes ouvertes ESAT Malécot Lille Fives

Publié le 24 Janvier 2023

L'équipe et les travailleurs de l'Esat Malecot de Fives vous invitent à leur journée Portes Ouvertes qui se déroulera le Vendredi 3 février 2023 ~ 9h30-12h et 14h-16h au 145 rue de Lannoy à Lille. [Invitation](#)

APPEL À PROJET

Soutien à des actions innovantes

Publié le 24 Janvier 2023

La CNSA conduit une politique de soutien financier aux actions innovantes dans une visée de qualité des accompagnements et d'effectivité des droits des personnes âgées ou en situation de handicap. Elle a défini des critères d'éligibilité et d'évaluation des projets qui lui sont soumis pour demande de financement.

L'appel à projets annuel « Expérimenter pour accompagner l'évolution de l'offre médico-sociale et l'adaptation des réponses aux besoins des personnes » a pour objectif de soutenir :

des expérimentations visant à accompagner l'évolution et la transformation de l'offre médico-sociale par l'émergence de modèles d'action, de démarches ou de dispositifs innovants favorables à la qualité des accompagnements et à l'effectivité des droits des personnes concernées ;des expérimentations intégrant systématiquement une démarche d'évaluation et de modélisation, permettant d'identifier les actions prometteuses ou probantes, et d'en diffuser les enseignements à des fins d'essai, notamment dans le cadre des publications, des événements et de l'appui de la CNSA aux acteurs territoriaux ;des expérimentations dans les règles habituelles de tarification ; n'appelant pas un financement au titre de la création, de la transformation et de l'extension d'établissements ou de services médico-sociaux soumises à autorisations.

Pour déposer une demande de soutien financier à des actions innovantes, connectez-vous au [télé-service](#) à partir du 12 janvier 2023 et jusqu'au 24 février minuit.

Contactez la CNSA à l'adresse suivante : etudes-innovation@cnsa.fr

[Plus de détails](#)

Actions innovantes thématiques

Publié le 24 Janvier 2023

La participation des personnes vivant en établissement : relever le défi de l'effectivité

Avec cet appel à projets, la CNSA souhaite faire émerger, modéliser et évaluer des dispositifs innovants de participation impliquant des personnes âgées en perte d'autonomie ou des personnes en situation de handicap vivant (hébergées et accompagnées) en établissement (l'établissement devant appartenir à la catégorie des établissements et services médico-sociaux).

Les dispositifs envisagés devront garantir un niveau important et effectif de participation des personnes concernées. Plus les pathologies et les handicaps sont limitants et se cumulent, plus se pose la question des défis opérationnels de la participation. Plusieurs voies concrètes de renforcement de la participation pourraient être envisagées :

repenser et envisager des modalités de participation inclusives attentives aux spécificités ou aux limitations de fonctionnement des personnes concernées dans un souci d'adaptation (notamment des projets sur la participation des personnes qui peuvent être entravées dans leur communication) ;réinscrire à nouvel escient la famille, la personne de confiance, les proches aidants, les pairs-aidants ou médiateurs-pairs, dans les instances de gouvernance ou de participation, comme un levier de la participation des personnes concernées ;créer des liens entre les personnes concernées accueillies et accompagnées en établissements ainsi que les instances qui vise à les associer au fonctionnement des établissements médico-sociaux (CVS, CA) et les autres instances de participation des personnes aux différents échelons territoriaux (CDCA, CRSA, CTS, ERER, etc.) ;identifier des dispositifs étrangers probants ou prometteurs avec des projets visant au transfert d'innovations expérimentées à l'étranger afin de les tester et de les adapter au contexte français ; etc.

Les projets, d'une durée de 24 à 30 mois, devront impérativement comprendre une phase de conception et de co-construction, une phase de fonctionnement et faire l'objet une évaluation externe. L'évaluation devra permettre de mesurer le degré d'effectivité du dispositif, ainsi que les impacts de ce dernier, notamment sur la qualité de vie des personnes concernées.

Les porteurs de projet (personnes morales) sont invités à déposer leur dossier entre le 12 janvier 2023 et le 24 février 2023 sur la [plateforme de dépôt de la CNSA](#) en sélectionnant la téléprocédure « Appel à projets thématique 2023 ». Les projets de réponses devront impérativement respecter la [trame \(docx, 70 Ko\) fournie par la CNSA](#).

Pour plus de détails, notamment sur les conditions générales d'éligibilité, merci par avance de consulter le [texte détaillé de l'appel à projets \(pptx, 1.92 Mo\)](#).

Formations France Num : accompagnement des TPE/PME à la transformation numérique

Publié le 24 Janvier 2023

Pour renforcer la politique de soutien aux petites entreprises, France Num et Bpifrance lancent le quatrième appel à projets « Formations France Num : accompagnement des TPE/PME à la transformation numérique ».

Plus de 20 000 formations ont été dispensées depuis le lancement du premier appel à projets en janvier 2021. Afin de tenir compte du temps de déploiement du dispositif par les groupements, les objectifs cibles ont été ajustés afin d'accompagner 100 000 entreprises d'ici fin 2025.

Un quatrième appel à projets pour sélectionner de nouveaux opérateurs a été ouvert. Il vise notamment à compléter l'offre des Formations France Num, et en particuliers à proposer des accompagnements ciblés sur les besoins sectoriels spécifiques.

L'objectif ? Trouver de nouveaux opérateurs en consortium pour compléter l'offre de formation déjà existante.

Ce dispositif est gratuit pour les TPE/PME et les encourage à passer au numérique en identifiant des usages ou des outils numériques répondant à un besoin concret (de nombreuses thématiques sont possibles).

Deux formats sont proposés en présentiel ou en distanciel :

Accompagnement-action : plusieurs rendez-vous répartis sur plusieurs semaines (environ 10h)

Sensibilisation : environ 1h30

[Candidater à l'appel à projets](#)

Contact :

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 24 janvier 2023

Publié le 24 Janvier 2023

COVID-19

Arrêté du 18 janvier 2023 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 relatif aux mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé maintenues en matière de lutte contre la covid 19

[JORF n°0016 du 19 janvier 2023](#)

Sécurité au travail

Arrêté du 7 septembre 2022 relatif à la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent

[JORF n°0019 du 22 janvier 2023](#)

ACTUS SOCIALES

Guide d'information sur la prise en charge institutionnelle et scolaire de la basse vision pour les personnes en situation de handicap visuel

Publié le 24 Janvier 2023

Lauréat de l'appel à projet SENSGENE 2021, le guide d'information sur la prise en charge de la basse vision pour les personnes en situation de handicap visuel de 0 à 25 ans proposé par le Centre de

référence OPHTARA à l'hôpital Necker-Enfants Malades (Paris) vient d'être publié.

Ce guide recense toutes les informations essentielles pour obtenir une prise en charge de la basse vision de qualité pour les personnes en situation de handicap visuel. Il a pour objectif de mieux informer, accompagner les proches et les patients atteints, dans leurs démarches médicales, paramédicales et administratives, pour leur donner toutes les chances de mieux vivre avec leur handicap, tout en prévenant une aggravation.

Guide basse vision

Source : Sensgene, janvier 2023

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la fonction publique

Publié le 24 Janvier 2023

Ce guide pratique présente les bonnes attitudes à adopter, mais expose aussi les outils disponibles pour aider à la prise de décision. Ce guide expose le déroulement des procédures à suivre, en particulier la procédure disciplinaire.

Il permettra d'informer et accompagner tant les employeurs, les services de ressources humaines et les acteurs de la prévention, que les agents victimes et témoins de ces actes.

Guide

Source : Ministère de la Transformation et de la fonction publiques, 25 novembre 2022

Rapport 2023 sur l'état du sexisme en France

Publié le 24 Janvier 2023

Le rapport 2023 paru sur le site du Haut conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes montre que le sexisme perdure et que ses manifestations les plus violentes s'aggravent.

Parmi les hommes de 25 à 34 ans, près d'un quart estime qu'il faut parfois être violent pour se faire respecter, et tous âges confondus 40% trouvent normal que les femmes s'arrêtent de travailler pour s'occuper de leurs enfants. En ce qui concerne les femmes, 80% estiment être moins bien traitées que les hommes en raison de leur sexe et 37% disent avoir déjà subi des rapports sexuels non-consentis.

Fondé sur le baromètre de l'institut Viavoice réalisé auprès de 2 500 personnes ainsi que sur les chiffres officiels, ce rapport rend compte des perceptions de la société face aux inégalités entre les femmes et les hommes, évalue le degré de sexisme de la population, restitue le vécu des femmes et mesure l'adhésion aux outils de lutte existants.

Rapport

10 recommandations

Source : HCE, 23 janvier 2023

Observatoire des vulnérabilités

Publié le 24 Janvier 2023

La 3ème édition de l'Observatoire des vulnérabilités parue le 16 décembre 2022 a été réalisée en ligne auprès de 3 400 personnes en juillet 2022. Il en ressort que 4 personnes sur 10 éprouvent un sentiment de vulnérabilité. Ce sentiment est en forte progression par rapport aux autres années : + 20 points en 4 ans. Ce sentiment de vulnérabilité est ressenti plus fortement chez les bas revenus et les classes moyennes inférieures, chez les jeunes et dans les foyers monoparentaux.

A ces difficultés vient s'ajouter l'inflation qui impacte lourdement le quotidien des personnes en situation de vulnérabilité.

[Observatoire des vulnérabilités 2022](#)

Source : CREDOC, 16 décembre 2022

[KLESIA] Guide pour les aidants

Publié le 24 Janvier 2023

8,3 millions de proches aidants de 16 ans ou plus aident un proche de façon régulière et à domicile.

Le Groupe KLESIA publie la nouvelle édition du guide pratique « Être aidant au quotidien », afin d'apporter des solutions personnalisées dans l'information, le soutien, l'orientation ou le financement de dispositifs d'accompagnement ou de répit tout en prenant en compte la situation personnelle des aidants, sa complexité et ses contraintes.

[Guide](#)

Source : Klesia, 03 janvier 2023

[CNSA] PCH - Guide pour les MDPH

Publié le 24 Janvier 2023

Le décret n° 2022-570 du 19 avril 2022 relatif à la prestation de compensation mentionnée à l'article

D. 245-9 du Code de l'action sociale et des familles vise à élargir l'accès à la prestation de compensation du handicap (PCH) aux personnes ayant une altération de fonctions mentales, psychiques, cognitives ou avec un TND.

Ce guide publié par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie à destination des équipes pluridisciplinaires des MDPH a pour objectif d'assurer une application harmonisée de ce nouveau texte sur le territoire national.

Source : CNSA, 18 janvier 2023

Prise en charge des mineurs auteurs d'infractions à caractère sexuel à la PJJ

Publié le 24 Janvier 2023

La direction de la protection judiciaire de la jeunesse publie un rapport de recherche sur la prise en charge des mineurs auteurs d'infraction à caractère sexuel (MAICS).

Ce rapport réalisé par la sociologue Marie ROMERO, présente les résultats d'une étude statistique des données judiciaires sur ces mineurs. Celle-ci décrit à la fois les caractéristiques sociodémographiques de ces mineurs, le type d'affaires pour lesquelles ils sont poursuivis et les modalités de leur traitement judiciaire.

L'auteure a également étudié 15 dispositifs spécialisés dans le suivi des MAICS.

Ce travail permet d'identifier les obstacles, les ressources et les pistes d'amélioration dans la prise en charge de ces jeunes.

[Rapport](#)

[Synthèse](#)

Source : Ministère de la justice, 10 janvier 2023

AGENDA

Relevons le défi inclusif : les besoins de l'enfant, parlons-en !

Le 09 mars 2023

Echelle : National

Le CNAPE organise les 9 et 10 Mars 2023 à l'Espace Reuilly à Paris des journées sur le thème "Relevons le défi inclusif : les besoins de l'enfant, parlons-en ! Quelles alliances entre l'entourage de

l'enfant et le milieu spécialisé ?" [Programme](#).

[S'inscrire aux journées](#). Contact : Eric Leguay

E-mail : e.leguay@cnape.fr

Tél : 01 45 83 21 32

Une société sous e-influence : le numérique, un double défi pour la construction et la protection de l'enfant d'aujourd'hui !

Le 31 mai 2023

Echelle : National

Les prochaines journées d'études de la fn3s auront lieu du 31 Mai au 2 Juin 2023 à la Rochelle.

[programme](#)

Renseignements : Secrétariat de la fn3s. Tél.: 06.45.84.43.16 email : contact@fn3s.fr

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaëys

Secrétariat de rédaction : Cécile Boulogne

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
